



Bruxelles, le 6 avril 2022

CM 2539/2/22  
REV 2

JAI  
ASILE

### COMMUNICATION

#### **CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

Correspondant: [Zuzana.Horvathova@consilium.europa.eu](mailto:Zuzana.Horvathova@consilium.europa.eu)

Tél./Fax: +32.2.281.3945

Objet: Vidéoconférence informelle des membres du Groupe de travail asile  
**(matin uniquement)**

Date: 12 avril 2022

Heure: 9:45

Lieu: VTC

Cette réunion virtuelle se tiendra à l'aide de la plateforme de vidéoconférence du Conseil et permettra à tous les participants de se connecter à distance. Cela signifie que chaque participant se connectera depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone.

**Chaque délégation est invitée à communiquer au secrétariat du Conseil ([jai.migration@consilium.europa.eu](mailto:jai.migration@consilium.europa.eu)) au plus tard le vendredi 8 avril 2022, les noms et adresses électroniques des personnes participantes. Le nombre maximum de personnes se connectant par délégation d'État membre est de 1+1 à chaque fois.**

Une note d'information sur les modalités d'accès au système et les codes d'accès à la réunion sera envoyée séparément aux participants le lundi 11 avril 2022.

Veuillez noter que les services d'interprétation ne seront pas disponibles. La réunion se tiendra **uniquement en anglais**.

Les délégations trouveront ci-dessous l'ordre du jour de la réunion.

## **Format: 1+1 (Présidence 2+2)**

1. Convergence des décisions en matière d'asile<sup>1</sup>
  - présentation par la Présidence d'un projet de feuille de route

7867/22 (*sera diffusé sous peu*)

7966/22

7991/22

2. Échanges d'informations entre autorités<sup>1</sup>
  - présentation par la Présidence d'un modèle de formulaire harmonisé
3. Divers

---

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués.

---

<sup>1</sup> EUAA participe à ces points de l'ordre du jour.